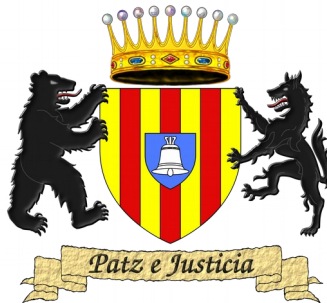


Parlement
d'Ariège



Parlament
d'Arièja

Déclaration constituante

Considérant que l'État Républicain n'assure plus sa fonction d'organisation et de protection du peuple français ;

Considérant que le Président Macron, marionnette de l'oligarchie mondialiste, a pour tâche de soumettre le peuple français à la dictature bancaire, de démanteler la puissance publique au profit de transnationales, de vendre le patrimoine commun à l'étranger ;

Considérant que le susnommé Macron s'est rendu coupable de multiples violations de la constitution ; qu'il sape sciemment la société française, exacerbe dangereusement les tensions menaçant de nous entraîner vers une funeste guerre civile ;

Considérant que l'arrogance et la brutalité des derniers gouvernements interdisent toute solution dans le cadre des institutions de la République ;

Considérant l'imminence de l'effondrement systémique du modèle techno-industriel et capitaliste ; la nécessité pour nous, le peuple, d'anticiper le chaos à venir dans une démarche de résilience autant que de résistance :

***Nous, gens d'Ariège,
par-delà nos divergences idéologiques, nos différences sociales et culturelles,
unis dans une même volonté de résister au projet impérial et recouvrer notre souveraineté,
constituons le Parlement d'Ariège.***

Cet instrument d'organisation sociale est destiné à remplacer de fait les instances républicaines dans tous les domaines intéressant les ariégeois. Il se donne pour mission de fédérer les communes ariégeoises dans une volonté d'autonomie sociale : politique, économique, culturelle...

Il a pour emblème le blason du pays d'Ariège (d'or aux trois pals de gueules et à l'écusson d'azur chargé d'une cloche d'argent brochant sur le tout) et pour devise « Patz e Justicia ».

Il est composé des représentants des communes des pays d'Ariège : Couserans, Volvestre, Séronnais, Plantaurel, Pédaguès-Aganaguès, Mirapicien, Quercorb, Pays d'Olmes, Pays de Foix, Sabartès.

Les parlementaires affirment leur fidélité à la France et ne poursuivent pas de but séparatiste : la souveraineté ariégeoise est une composante et une condition de la souveraineté du peuple français.

Foix, le 21 décembre de l'an de grâce 2020

*www.parlementdარიეგე.fr
parlement.ariège@tutanota.com*

